

14 octobre 2012

Peio Serbielle, patience et passion

Par FRANÇOIS-XAVIER GOMEZ

Mis en examen en 2004, le chanteur basque poursuit sa carrière en attendant son procès.



Peio Serbielle a été incarcéré en France de 2004 à 2006. - Anne-Marie Panigada

Avant octobre 2004, la vie de Peio Serbielle consistait à chanter dans une langue minoritaire, le basque, et à se battre pour faire exister un peu de diversité dans le paysage musical, sur les ondes du service public en particulier. Où quelques chansons de lui sont parvenues à percer le blocus, *Ene Soek* ou *Koblakariak*, grâce, notamment, au soutien de Jean-Louis Foulquier.

Et puis un événement extra-musical survient : Peio Serbielle est arrêté pour avoir hébergé des membres présumés d'ETA, organisation armée clandestine. *«J'ai offert l'hospitalité à des personnes recherchées, explique-t-il. J'ai agi par fidélité à la mémoire de mon père résistant. Mitraillé par les Allemands, il a été secouru et caché par des gens dont nous n'avons jamais su l'identité.»*

Trois perquisitions auront lieu chez lui : sol creusé, fosse septique vidée. La recherche d'une hypothétique cache d'armes et d'explosifs est infructueuse, et les relevés d'ADN ne sont pas plus bavards. Un peu mince pour garder un homme seize mois en prison. C'est pourtant ce qui arrive, qui plus est sous le régime le plus sévère : l'isolement.

Les prisons se succèdent : Nantes, Fresnes, Moulins («*Ultramoderne, celle-là, je ne vous la recommande pas*»). Et enfin Angoulême, où prennent fin les huit mois d'isolement. La forte mobilisation en sa faveur y est pour beaucoup. A Angoulême, il a même accès à la salle de musique : trois heures par semaine, puis cinq.

Le 6 février 2006, Serbielle est mis en liberté sous contrôle judiciaire, avec obligation de pointer chaque semaine à la gendarmerie de Mauléon (Pyrénées-Atlantiques) et interdiction de quitter la métropole. Il se remet au travail et publie, en 2008 chez HK Records, *Naiz* («Je suis»), qui contient plusieurs titres écrits en prison. *Naiz* est envisagé comme le premier volet d'une trilogie, le deuxième, en cours d'écriture, devrait sortir en 2013.

Aujourd'hui, Peio Serbielle est un peu plus libre de ses mouvements : le contrôle judiciaire a été levé et il peut quitter la France. Il était hier à la Maison basque de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), avec ses chants où il exalte la terre et la liberté, dans un style lyrique proche du Catalan Lluís Llach.

La date de son procès en correctionnelle n'est toujours pas fixée, huit ans après les faits. «*J'assume tout, je ne regrette rien*», dit aujourd'hui cet homme de 57 ans qui continue de croire à «*une démocratie apaisée, où toutes les cultures peuvent exister*». Il aimerait aussi retrouver les cassettes audio et les livres sur la culture basque saisis chez lui lors des différentes perquisitions. Si ce n'est pas trop demander à la justice de la République française.